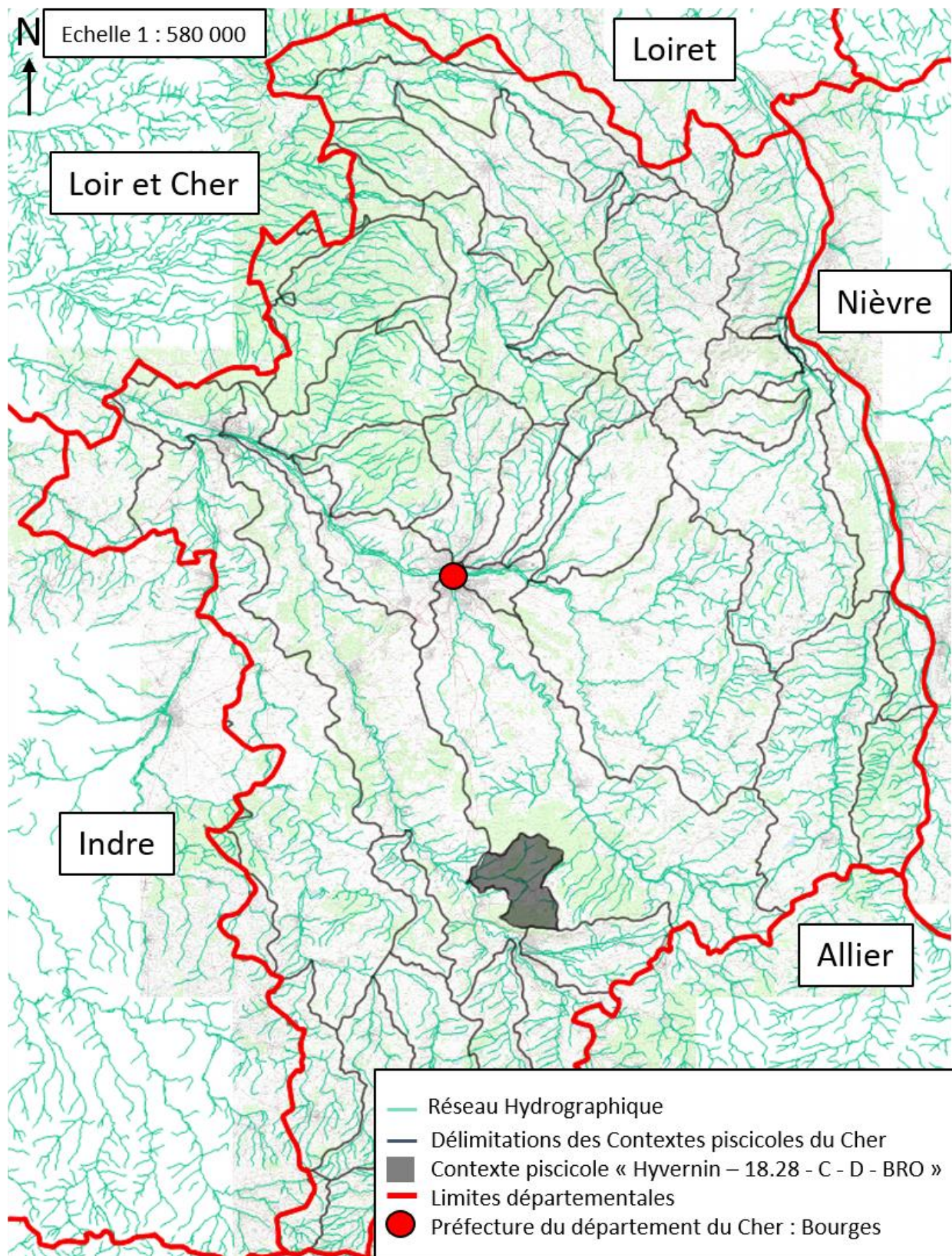


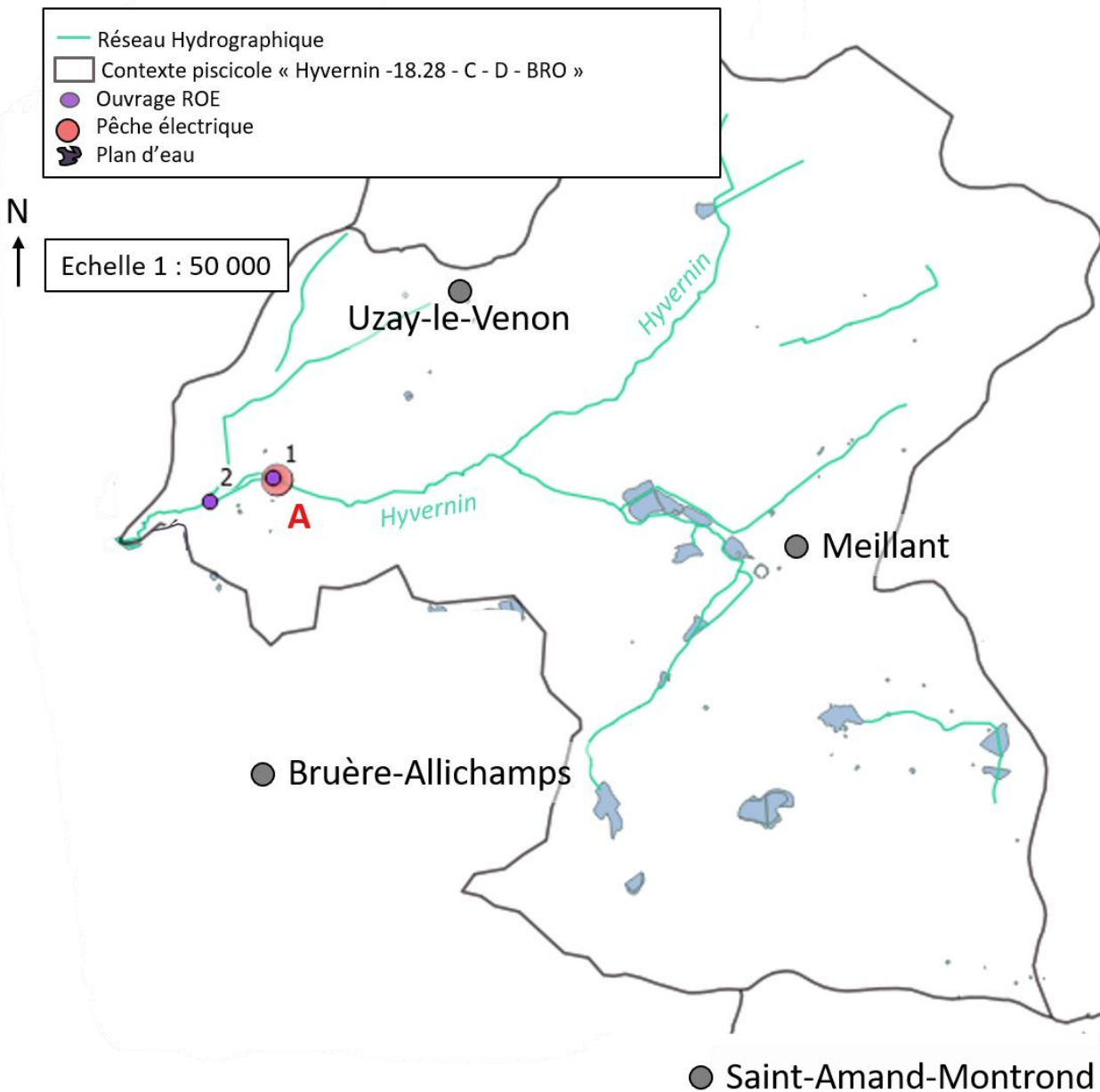


## I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

## II – Description générale



\* Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher ([http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT\\_18](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18)) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE\_EAU, BD ROE\_Métropole\_20140527)

## SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

L'Hyvernin s'écoule dans la région naturelle de la champagne berrichonne, dans un environnement mi-agricole, mi-forestier au relief peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé dans la partie sud du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source au niveau de la commune de Uzay-le-Venon, et conflue avec la rivière le Cher entre les communes de Bruère-Alichamps et de Bigny.

L'Hyvernin et ses affluents sont classés en deuxième catégorie piscicole.

L'Hyvernin connaît un faible débit en étiage. Le contexte de l'Hyvernin se situe dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*). Aucun prélèvement ne semble être déclaré (*Source : BE Eaucéa 2011*).

Toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

L'Hyvernin a connu sur la quasi-totalité de son linéaire des travaux hydrauliques importants (recalibrage et/ou un curage, lit rectiligne et enfoncé, absence de fosses...).

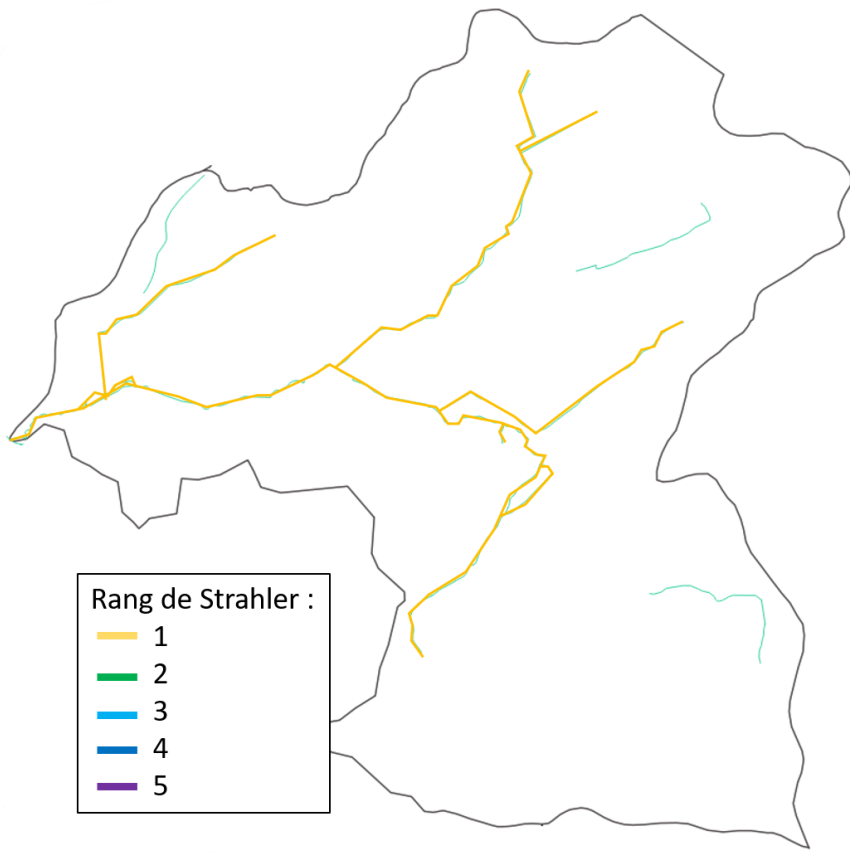
D'un point de vue hydromorpho-métrique, le lit mineur présente une homogénéisation des faciès et des habitats (faible alternance de radiers et de mouilles, faible méandrage, fonds sablo-limoneux colmatés), ainsi qu'une sensibilité accrue aux étiages sévères (lame d'eau élargie, réduite et réchauffée).

On note la présence de 2 ouvrages peu ou pas franchissables en aval de ce contexte, qui perturbent la continuité écologique (circulation piscicole), ainsi que des plans d'eau par barrage dans le secteur amont.

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

### III – Données générales

<b>Limites contexte (Bassin Versant associé)</b>		<b>Amont</b>	« Le Breuillat » (Coordonnées XY : 661814, 6636490 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
		<b>Aval</b>	Confluence avec le Cher (Coordonnées XY : 655315, 6631906 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
<b>Affluents</b>		<b>Amont en aval</b>	Ru de l'étang de la Chaudière (Rive Gauche ; 6,4 km) <i>(Source : BD TOPO Carthage)</i>
		<b>Affluents d'autres contextes adjacents</b>	/
<b>Longueur en eau</b>		<b>Linéaire du cours principal</b>	L'Hyvernin : 10 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
		<b>Linéaire total</b>	L'Hyvernin + affluents : 19,2 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
<b>Plans d'eau</b>		Présence : ~ 70 plans d'eau (77,55 ha) - 6 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,27 % <i>Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i>	
<b>Surface contexte / bassin versant</b>		Surface du contexte : 61 km <sup>2</sup> Surface totale du bassin versant « Cher » : 1118 km <sup>2</sup> Le contexte représente 5,45 % du BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i>	
<b>Débit (cours principal)</b>		/	
<b>Pente moyenne</b>	<b>Naturelle</b>	<b>Altitude amont</b>	168 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		<b>Altitude aval</b>	145 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
			2,3 ‰
	<b>Réelle, après impact ouvrages</b>	<b>Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)</b>	1) ROE59741 Seuil de prise d'eau de l'ancien moulin Guélong : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable) 2) ROE59739 Ancien moulin Guélong : absence

		<p>de passe-à-poissons, hauteur de chute de 2,50 mètres (infranchissable)</p> <p>D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527)</p> <p>Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.</p>	
		<p><b>Hauteur cumulée référencée</b></p>	<p>HC = 3 mètres</p>
		<p>2 ‰</p>	
	<p><b>Taux d'étagement (et autres)</b></p>	<p>Taux d'Etagement : 13,04 % (Catégorie 2 / bon)  Taux de Fractionnement : 0,03 %  Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 5 km</p>	
<p><b>Rang de Strahler</b></p>	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>		
<p><b>Géologie</b></p>	<p>Couche de Jurassique supérieur (Malm) sur l'ensemble du bassin versant (calcaire et marne).  Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents).  « Champagne berrichonne ». (Source : BRGM)</p>		
<p><b>Assainissement †</b></p>	<p><b>Système d'assainissement Collectif</b></p> <p>Meillant : STEP/STEU 750 EqHab « conforme en équipement et en performance ».  Boues activées 1975.  Rejet de STEP/STEU dans le ru de l'étang de la Chaudière.</p>		

Uzay-le-Venon : STEP/STEU 250 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres plantés 2014.  
Rejet de STEP/STEU dans l'Hyvernin.

(Source : SDAGE Loire-Bretagne)

(Source : [assainissement.developpement-durable.gouv.fr](http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr)).

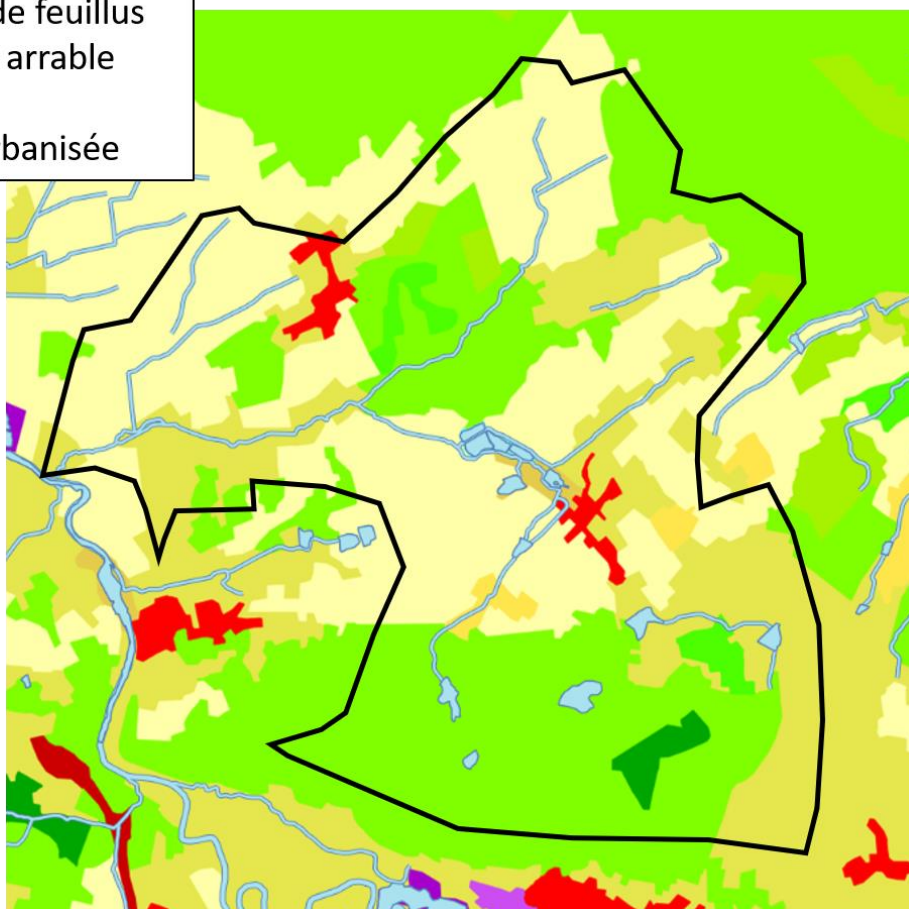
### Système d'assainissement non-collectif

Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » :

<https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou=> (Source : DGCL).

Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)

### Occupation du sol



L'Hyvernin comporte des surfaces agricoles et forestières, mais très peu de zones urbanisées (Source : BD Corine Land Cover).

### Industrie

/

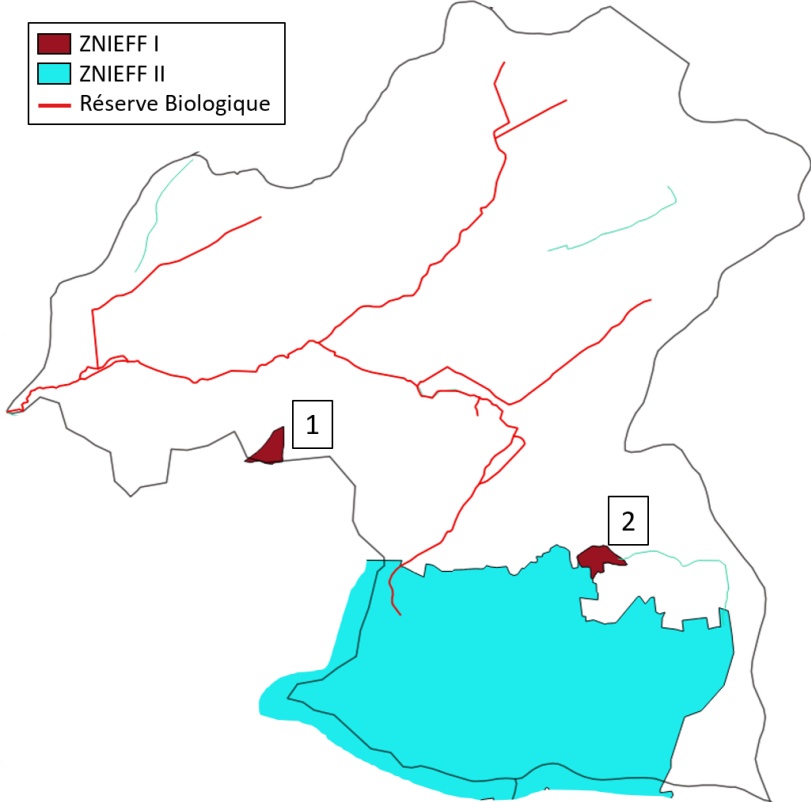
### Statut foncier

Non domanial (privé)

### Mesures réglementaires

**L.214-17 Liste 1**

6560 à 6562. « L'Hyvernin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Cher »

de protection		(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	/
	Autres...	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZNIEFF I : <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Prairie humide de la Genèvière Pluzaine</li> <li>2) Etang du Bouchot</li> </ul> </li> <li>- ZNIEFF II « Bois de Meillant ».</li> <li>- Réservoir Biologique N°698 : « L'Hyvernin et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher ».</li> <li>- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).</li> </ul> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont (mise en œuvre)	
Structure Locale de Gestion	/	
Enjeux PLAGEPOMI	/	
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)		

## IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR1979	L'Hyvernin et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Cher	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Bon (2014) Station 04064050 Hyvernin à Bruère- Allichamps	ND (2014) Station 04064050 Hyvernin à Bruère- Allichamps

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

## V – Peuplement

<b>Domaine</b>	Cyprinicole
<b>Espèce(s) repère(s)</b>	Brochet (BRO)
<b>Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)</b>	ND
<b>Etat fonctionnel</b>	Dégradé
<b>Zonation piscicole</b>	Zone salmonicole Zone à Ombres
<b>Biocénotypes</b>	B5-6 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
<b>Peuplement actuel</b>	ND
<b>Peuplement théorique</b>	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, <b>EPI, CHE, GOU</b> , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP
<b>Présence de poissons migrateurs</b>	ND
<b>Présence d'espèces invasives et nuisibles</b>	ND



## Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
<b>A</b> « Rhodais » (Bruère- Allichamps) / L'Hyvernin (FRGR1979)	2012	IPR = 29,44 « Etat mauvais » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de l'Hyvernin montre un glissement de classe biotypologique.

## Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
« Rhodais » (Bruère- Allichamps) / L'Hyvernin (FRGR1979)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							

	Température							
	IBGN			15	14	15	13	14
	IBMR							
	IBD			15,4	14,5	15	16	14

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie	
/	

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme	
<b>Classement piscicole</b>	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole
<b>Police de l'eau et police de la pêche</b>	DDT 18, AFB Région Centre
<b>Gestionnaires</b>	<b>AAPPMA</b> / /
	<b>Associations de pêche non agréées</b> Amicale des pêcheurs de l'étang de la Grille (Meillant) (Source : Dataasso.fr)
<b>Parcours de pêche</b>	/
<b>Réserves de pêche</b>	/
<b>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</b>	- ND (Riverains)
<b>Déversements éventuels</b>	/

## VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
<b>Facteur principal</b>	Présence d'étangs et de plans d'eau sur cours	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact modéré	Impact modéré
		Mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés	Impact modéré	Impact fort
		Colmatage du substrat en aval (apport MES)		
		Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité physico-chimique		
		Perte de linéaire de cours d'eau à l'endroit du plan d'eau		
		Apport d'espèces limnophiles		
	Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Homogénéisation des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort
		Déformation/uniformisation du lit naturel		
		Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)		

	Ouvrages hydrauliques transversaux	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact modéré	Impact modéré
<b>Rappel bilan fonctionnalité du contexte</b>			<b>Dégradé</b>	

## VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;"><b>Restauration du lit mineur</b></p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0315b</p>	<p style="text-align: center;"><b>Restauration morphologique du lit mineur</b></p> <p>Retrouver un peuplement piscicole cyprinicole équilibré</p>		<p style="text-align: center;"><b>Restauration morphologique du lit mineur</b></p> <p>Restaurer la morphodynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement cyprinicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p> <p>Améliorer la résilience des cours d'eau vis-à-vis des débits d'étiages très faible</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	<p><b>Gestion des plans d'eau</b></p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0336</p>	<p><b>Gestion des prélèvements d'eau</b></p> <p>Permettre le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p><b>Gestion des vidanges</b></p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p> <p>Permettre la reproduction et le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau et colmatage)</p>	<p><b>Gestion des prélèvements d'eau</b></p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p> <p><b>Gestion des vidanges</b></p> <p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p>	<p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>
--	---	---	-------------------------	-----------------	---	--	--

	<p><b>Restauration de la continuité écologique</b></p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0336</p>	<p><b>Déconnexion des plans d'eau sur cours</b></p> <p><b>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</b></p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (BRO, ANG), décroisement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>	<p><b>Déconnexion des plans d'eau sur cours &amp;</b></p> <p><b>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</b></p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
--	--	---	-------------------------	-----------------	---	--	--

## IX –Gestion piscicole préconisée

### Gestion globale préconisée sur le contexte

#### Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau de ce contexte n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).